

Rendez - vous à ne pas manquer :



Intervention de **Frédéric THOMAS**

(agriculteur et expert en agriculture de conservation)

**le mardi 2 décembre 2014**

à 13h30

à la salle des fêtes de Durenque

**Comment limiter les pertes de terres agricoles dues à l'érosion et au ruissellement, et préserver vos sols?**

(approche agronomique des sols, couverts végétaux)



CLE DE SOL

Cette rencontre est organisée en partenariat avec l'Association aveyronnaise « Clé de Sol » Questions à Sarah Singla—Présidente de « Clé de Sol »

**Quel est le lien entre l'agriculture de conservation et le bon fonctionnement de nos cours d'eau ?**

En pratiquant l'agriculture de conservation, nous plaçons le sol au cœur de notre réflexion et de nos systèmes de production puisque le sol est notre principal outil de travail : sans sol, pas d'agriculture. Le sol est, non seulement, la clé de voûte de chaque exploitation, mais il intervient également lorsque nous cherchons à gérer et préserver des ressources naturelles telles que l'eau. Nous parlons souvent de problèmes liés aux aléas climatiques : des routes bloquées suite à de fortes coulées de boues, des cours d'eau ensablés... mais en réalité, ces problèmes sont des événements qui ne sont pas directement liés au climat. Le phénomène d'érosion dont nous parlons souvent et dont nous avons encore été victimes cet automne en Aveyron, n'est pas due aux aléas climatiques, mais apparaît lorsque les sols sont nus, dépourvus de toute végétation. Si l'on cherche à traiter la cause du problème, il faut donc que dans les champs que nous cultivons, les sols soient protégés et couverts toute l'année. Non seulement, cela permettra de limiter fortement l'érosion, mais en plus nous pourrions sécuriser et améliorer notre production en produisant plus, plus proprement, partout, et d'une manière qui soit économiquement rentable et qui participe à l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs.

**Qui est Frédéric Thomas, quel est son parcours ?**

Ce passionné de machinisme a entrepris de promouvoir les techniques culturales simplifiées et le semis direct, approches innovantes, qu'il avait lui-même découvert et expérimenté lors de ses périples. Sa forte conviction quant aux intérêts économiques, agronomiques et environnementaux, mais aussi certains de leur adaptabilité aux conditions pédoclimatiques diverses de la France lui a permis d'asseoir de solides compétences et une expertise toute particulière dans ce domaine. Afin de confronter la théorie à la pratique, il reprend en 1996 l'exploitation familiale dans les terres ingrates de la Sologne où il développe ses approches et teste ses idées depuis lors avec succès.

En 1999 il lance une revue spécialisée sur ce sujet « TCS » qui sert de lien et favorise les échanges techniques entre les pionniers. En 2004, pour offrir plus d'interactivité aux personnes intéressées, il ouvre un site internet <http://agriculture-de-conservation.com/>. L'année dernière il publie en collaboration avec son collègue Matthieu Archambeaud, un Guide : Les couverts végétaux ; gestion pratique de l'interculture.

Aujourd'hui et grâce à ses compétences techniques, sa solide expérience de terrain et son habilité à transmettre, il est devenu l'un des spécialistes de cette nouvelle agriculture : il intervient à ce titre beaucoup en France mais aussi dans le monde auprès des producteurs, des techniciens, des chercheurs et des décideurs des secteurs agricoles.

Renseignements :



**Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vialour**

10, Cité du Paradis - 12800 Naucelle

**Hélène POUGET**

Tél : 05 65 71 10 97

Email : [helene.pouget.crv2@orange.fr](mailto:helene.pouget.crv2@orange.fr)

Site internet : <http://www.riviere-vialour.com>



Avec la participation de :



Avec la participation des communes du bassin versant du Vialour

# La Lettre du PAT Cône Durenque

Octobre 2014

## UN PLAN D'ACTION POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Un agenda riche en actions depuis un an

### SOMMAIRE

Un agenda riche en actions

Le projet agroenvironnemental pour 2015

Suivi agronomique

Des haies financées à 100%

Entretien au Sécateur hydraulique

Rendez-vous



**Le 17 octobre 2013 :**

Monsieur Saint Geniez à Rulhaguet (Rulhac Saint Cirq) a accueilli sur son exploitation une dizaine d'agriculteurs afin d'échanger autour de la gestion de la fertilisation et des sols en lien avec le fonctionnement des cours d'eau. Les techniciens du SMBVViaur et de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides (CATZH) ont rappelé le fonctionnement des milieux aquatiques et leur rôle majeur pour la qualité de l'eau. Ensuite, avec les pesées et démonstrations d'épandages réalisées avec la Cuma locale et la FDCuma, les agriculteurs ont pu se rendre compte des doses réellement apportées (repères visuels).

**Le 20 mars 2014 :**

Laurent Canac au Cros (Durenque) a accueilli sur son exploitation une dizaine d'agriculteurs sur le thème de la valorisation du pâturage en zone humide et sur les différents moyens de faire durer les prairies : mélanges de variétés, fertilisation, pâturage, outils d'entretiens... Ces discussions se sont déroulées avec les techniciens de la CATZH, la FDCuma et la Chambre d'agriculture autour d'une zone humide puis autour de démonstrations d'outils et avec la mise en place de petits essais (herse étrille sur luzerne, implantation d'une prairie avec un semoir semeato...). Une nouvelle rencontre a été organisée le 12 juin 2014 pour observer l'évolution de ses parcelles, puis les agriculteurs se sont rendus chez Monsieur Capoulade au Vitarel (Durenque) pour observer des semis sous couvert de céréales.

**Le 7 octobre 2014 :**

Patrick Saint Geniez à Artieux (La Selve) a accueilli sur son exploitation plus d'une quinzaine d'agriculteurs afin de parler du programme 2015 pour les Mesures agroenvironnementales (présenté par l'adasea d'Oc). Ensuite les techniciennes de l'Association Arbres Haies et Paysages ont présenté le programme d'aides à la plantation de haies de cet hiver. La rencontre s'est terminée par la démonstration du sécateur hydraulique pour la taille de différents types de haies, commentée par le machiniste de la FDCuma.

**Autres actions :**

Dans le cadre des suivis agronomiques des essais fertilisation ont été réalisés sur prairies et céréales avec des mesures de rendement et d'indices de nutrition. Les résultats vous seront présentés dans la Lettre Agri Vialour de décembre. Plus de vingt agriculteurs ont également participé aux formations réalisées par la Chambre d'agriculture : « Optimiser l'utilisation de l'herbe par le pâturage » et « Le sol la richesse est sous vos pieds ».

SMBVV - 10, Cité du Paradis 12800 Naucelle

Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : [helene.pouget.crv2@orange.fr](mailto:helene.pouget.crv2@orange.fr)

Le PAT Cône Durenque a été validé en juin 2013 par l'Agence de l'Eau pour une durée de 5 ans. Son objectif est clair : « reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques ». Pour cela, grâce au programme d'actions basé sur le volontariat (aucun caractère obligatoire), il faudra améliorer la morphologie des cours d'eau, limiter l'érosion des sols en lien avec le colmatage des cours d'eau et améliorer la qualité de l'eau en limitant les pollutions diffuses aux nitrates et en limitant le ruissellement. Les problématiques sont multithématiques, c'est pourquoi de nombreuses actions vous sont proposées : rencontres coins de champs, mise en place d'essais, formations, accompagnements individuels, aides à l'investissement... Chaque agriculteur pourra choisir des mesures adaptées au contexte de son exploitation.

## DE NOUVELLES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES

### Un point sur les contrats MAE en cours

Les contrats MAET qui ont débuté en 2011 et 2012 vont devoir être stoppés en 2015 à cause de la clause de revoyure qui prévoyait une possibilité d'arrêter les contrats dans le cadre de la nouvelle PAC. En effet le Ministère de l'Agriculture a précisé que les dossiers cofinancés avec du FEADER en 2011 et 2012 doivent voir leur clause de revoyure activée même s'ils ont fait l'objet d'un engagement comptable et juridique sur 5 ans. Ces contrats ne recevront donc pas l'annuité 2015 et/ou l'annuité 2016.

### 2015-2020 : une nouvelle génération de MAE

Suite à la réforme de la PAC, de nouvelles Mesures Agro-Environnementales vont être créés et proposées aux exploitants sur des territoires bien précis. Au niveau du PAT Cône Durenque, nous avons déposé un avant projet en septembre 2014 auprès des instances régionales (Conseil Général et DRAFF). Cet avant projet est pour l'instant en cours d'analyse. Un avis sera rendu dans quelques semaines, ensuite nous devons préciser notre Projet Agro-environnemental et Climatique.

**Suite à donner :** nous allons réunir un petit groupe d'agriculteurs afin de travailler sur le contenu des mesures à proposer sur le PAT Cône Durenque.

**Votre contact :**

**David GALIBERT—Adasea d'Oc au 05 65 73 76 80**

Le canevas des futures mesures que nous proposerons a été construit, nous souhaiterions en proposer 7 pour répondre aux enjeux du territoire :

**Mesure 1 :**

Reconversion de terres arables en prairie (bande enherbée ou parcelle entière)

**Mesure 2 :**

Reconversion de terres arables en prairie (bande enherbée ou parcelle entière) avec suppression de fertilisation

**Mesure 3 :**

Entretien de haies localisées de manière pertinente

**Mesure 4 :**

Gestion extensive de prairie avec absence de fertilisation

**Mesure 5 :**

Gestion des milieux humides

**Mesure 6 :**

MAEC Système polyculture élevage

**Mesure 7 :**

MAEC Système herbagers et pastoraux

## UN SUIVI AGRONOMIQUE COMPLET

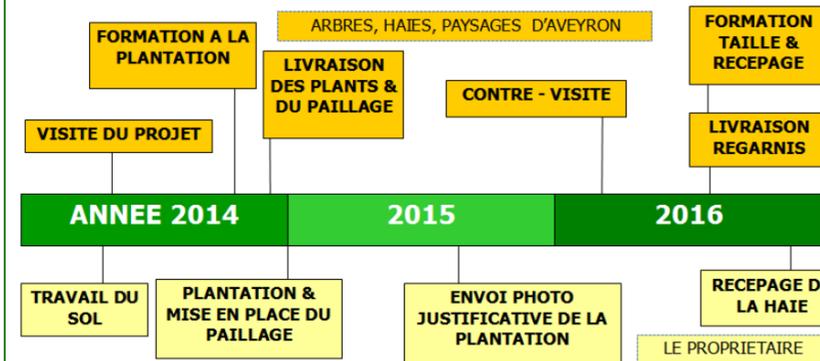
Cet accompagnement proposé gratuitement pendant trois ans a pour objectif de vous rendre autonome techniquement dans la gestion de votre fertilisation. Il est réalisé par un technicien faisant partie de la structure que vous aurez choisi (Chambre d'agriculture, Unotec ou Confédération Roquefort). Cette prestation comprend des entretiens individuels (sensibilisation, prévisionnel, bilan) mais aussi des rencontres coins de champs collectives par petits groupes d'agriculteurs (ajustement en cours de campagne, visite d'essais...). Si vous êtes intéressé merci de nous contacter afin de vous inscrire. Ensuite, lors de la première rencontre avec votre technicien, il vous donnera toutes les informations nécessaires et vous fera signer le contrat qui formalise votre engagement et la gratuité de la prestation pendant trois ans.

*Le suivi agronomique n'est proposé gratuitement qu'une seule fois (impossibilité de bénéficier de la gratuité deux fois)*

**Votre contact : Hélène POUGET—Animatrice Agri Viaur au 05 65 71 10 97**

## DES HAIES FINANCEES A 100%

Programme de plantation départemental :



Le propriétaire réalise les travaux, l'association assure le conseil, la livraison des fournitures, la formation et le suivi de la haie pendant 3 ans.

Des aides spécifiques ont été attribuées pour les haies antiérosives par l'Agence de l'Eau sur le territoire du PAT Cône Durenque afin de limiter le ruissellement, favoriser l'infiltration et ainsi réduire l'érosion des sols.

Participation financière du planteur :

HAIE DOUBLE RANG SUR TALUS	0€/ml
HAIE SIMPLE RANG SUR TALUS Ou HAIE DOUBLE RANG	0.50€/ml
SIMPLE RANG CLASSIQUE	1€/ml



Il fonctionne comme un taille-haie géant et permet d'entretenir bon nombre de haies. Pour que l'entretien mécanisé des haies respectueux des végétaux ne soit pas qu'une utopie.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire pour cet hiver, vous pouvez contacter l'association ou directement l'entrepreneur :

**Association Arbres Haies Paysages**

Tél : 05 65 73 79 23

**Michel ANTOINE—EURL Coup de Main**

**Rouassas 12520 VERRIERES**

Tél : 06 10 77 18 85

## L'ENTRETIEN AU SECATEUR HYDRAULIQUE

L'association Arbres Haies et Paysages a acquis un sécateur hydraulique et a signé une convention avec une Entreprise de Travaux Agricoles qui fournit le tracteur et le chauffeur pour assurer la taille. Pour bénéficier du service de taille il faut adhérer à l'association en s'acquittant d'une cotisation de 10€/an. Le coût d'entretien est fixé par l'entrepreneur en fonction de la taille et de la situation géographique du chantier, avec un tarif moyen de 60€/heure.

### Caractéristiques de la barre sécateur

Marque : Cangini Benne

Coût : 6 270€ HT

Hauteur de taille : 180cm

Diamètre de taille : 0 à 8cm

Fréquence de taille : 1 à 4 ans

Entretien : très peu (pas d'affûtage)

Puissance tracteur nécessaire : 40 chvx

